



Numéro PPQ/6924

vendredi 12 septembre 2014

## Les grands titres:

- Ebola : Ban salue les gestes de solidarité de la communauté internationale
- Ukraine: le PAM lance une opération pour nourrir les personnes affectées par la violence
- Le Conseil des droits de l'homme examine un rapport sur le droit à la vie privée à l'ère du numérique
- Le HCR décerne la distinction Nansen à un groupe colombien de défense des droits de la femme
- L'UNESCO se félicite du bon résultat de l'exercice d'alerte au tsunami dans l'océan Indien
- Ban nomme le Ghanéen Mohammed Ibn Chambas Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest
- Le HCR exhorte le Sri Lanka à cesser les expulsions de réfugiés et de demandeurs d'asile

## **Ebola : Ban salue les gestes de solidarité de la communauté internationale**



**12 septembre** - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon, s'est félicité vendredi de la décision du Gouvernement Cubain d'envoyer 165 personnels médicaux en Sierra Leone pour aider à l'action contre Ebola. L'Union africaine mobilise également du personnel médical.

De son côté, le Gouvernement du Royaume-Uni a annoncé que des experts militaires et humanitaires britanniques mettront en place un centre de traitement médical pour victimes d'Ebola en Sierra Leone. Par ailleurs, le Gouvernement américain prévoit une aide supplémentaire de 75 millions de dollars. Plus de 100 experts, provenant notamment de centres américains de contrôle et prévention des maladies, sont déployés dans la région dans un effort de prévenir, détecter et arrêter l'expansion du virus.

Ainsi, les offres financières, d'équipements et de personnels de la part de gouvernements, d'ONG et du secteur privé ont commencé à se concrétiser.

« Le Secrétaire général salue ces gestes de solidarité, particulièrement le déploiement d'équipes médicales compétentes. Il souhaite que plus de pays et d'organisations viennent appuyer les pays et gouvernements touchés, en s'appuyant sur la feuille de route de l'OMS », a indiqué le porte-parole de M. Ban dans un communiqué de presse.

Un examen des besoins sera présenté par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) à Genève le 16 septembre.

Néanmoins, le chef de l'ONU a également renouvelé son appel aux pays pour qu'ils s'abstiennent de fermer leurs frontières aux personnes venant de Guinée, du Libéria et de Sierra Leone, ainsi qu'aux compagnies aériennes et sociétés de commerce pour qu'elles préservent leurs activités.

« Isoler les pays risque de causer plus de dommages et de freiner les efforts visant à arrêter le virus Ebola, plutôt que de prévenir sa propagation », a prévenu le porte-parole.



Lundi, le Secrétaire général a activé le mécanisme de l'ONU de gestion de la crise à l'échelle du système. Il a demandé à tous les chefs d'organismes et départements des Nations Unies d'accorder la priorité à un travail en commun pour favoriser une réponse unifiée et efficace.

« Nos équipes des Nations Unies sur le terrain sont engagées à soutenir activement les efforts nationaux, en fournissant des services de santé, des vivres, des équipements et en sensibilisant les communautés », a souligné le porte-parole.

## Ukraine: le PAM lance une opération pour nourrir les personnes affectées par la violence



**12 septembre** - Le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM) a annoncé vendredi le début d'une opération pour apporter une assistance alimentaire aux personnes vulnérables affectées par le conflit dans l'est de Ukraine, en organisant des distributions de nourriture à Donetsk et à Louhansk.

Depuis le début du mois de septembre, le PAM a distribué des rations de nourriture comprenant des boîtes de conserve prêtes à consommer à base de viandes, de poissons et de légumes, ainsi que des biscuits, de la confiture et du thé. Jusqu'à présent, 10.000 rations quotidiennes, permettant de nourrir 2.000 personnes pendant 5 jours, ont été distribuées.

Le PAM prévoit d'intensifier ses opérations pour distribuer 90.000 rations quotidiennes, qui permettraient de nourrir 18.000 personnes pendant 5 jours, avant la fin du mois. Les personnes qui reçoivent une assistance sont principalement les personnes déplacées à l'intérieur du pays qui ont des problèmes de santé graves, les femmes enceintes, les femmes allaitantes, les personnes âgées et les familles vulnérables.

« Les combats des derniers mois, principalement dans les villes de Louhansk et de Donetsk et dans les régions avoisinantes, ont considérablement perturbé l'accès à la nourriture et aux services de base. Alors que beaucoup ont choisi de rester, des milliers de familles ont fui leur maison dans l'urgence, souvent sans rien emporter, même pour le voyage » a expliqué le Directeur adjoint régional du PAM pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, l'Asie centrale et l'Europe de l'Est, Carlo Scaramella, dans un communiqué de presse.

« La nourriture qui sera distribuée à ceux qui en ont le plus besoin a été achetée localement afin d'essayer d'injecter de l'argent dans l'économie locale et nous prévoyons de mettre en place un système de coupons alimentaire qui permettra d'aider les commerces locaux dans les régions où les commerces fonctionnent normalement » a-t-il ajouté.

D'ici mi-octobre, près de 10.000 personnes déplacées recevront des coupons alimentaires du PAM – pour un coût de 500.000 dollars – leur permettant de choisir et d'acheter la nourriture disponible dans leurs propres communautés.

Il s'agit de la première réponse du PAM à la crise en Ukraine, et elle fait suite à une demande d'assistance des Services d'Urgence du Gouvernement de l'Ukraine. L'agence onusienne du HCR a annoncé que plus de 310.000 personnes étaient déplacées en Ukraine. Le nombre total pourrait atteindre au moins le double.

Un cessez-le-feu fragile est aujourd'hui instauré en Ukraine Orientale. Cependant, la situation reste très instable et imprévisible. Le PAM et ses partenaires se préparent à intensifier leur assistance en raison des récents combats le long de la côte sud près de Novoazovsk et de Marioupol et en raison de l'hiver qui approche.

Le PAM prévoit de lancer une opération d'urgence en Ukraine qui pourrait nourrir jusqu'à 120.000 personnes dans les 6 prochains mois pour un coût de 15 millions de dollars.

## Le Conseil des droits de l'homme examine un rapport sur le droit à la vie privée à l'ère du numérique



**12 septembre** - Lors d'une réunion vendredi au Conseil des droits de l'homme sur le droit à la vie privée à l'ère du numérique, la Haut-Commissaire adjointe aux droits de l'homme, Flavia Pansieri, a souligné que l'ère du numérique est celle de l'émancipation, mais que les communications sont vulnérables à la surveillance et ce qui risque d'affecter le droit à la vie privée, à la liberté d'expression, d'opinion et de réunion.

« Pour des millions de gens, l'ère numérique est celle de l'émancipation et on pourrait même peut-être dire qu'il s'agit du plus grand mouvement de libération que le monde ait jamais connu », a déclaré Mme Pansieri, citant l'exemple de la consultation menée au sujet des objectifs de développement pour l'après-2015 à laquelle ont participé plus d'un million de personnes.

« Malheureusement, ces plateformes numériques sont vulnérables à la surveillance, à l'interception et au recueil de données – autant de pratiques qui affectent le droit à la vie privée, à la liberté d'expression, d'opinion et de réunion », a-t-elle ajouté.

Selon la Haut-Commissaire adjointe, de telles pratiques sont utilisées pour cibler des dissidents et on dispose d'indications selon lesquelles des technologies utilisées pour recueillir de l'information sont à l'origine de cas de torture et de mauvais traitement.

L'Assemblée générale de l'ONU avait demandé au Haut-Commissariat des droits de l'homme de préparer un rapport sur le droit à la vie privée à l'ère du numérique, qui a été présenté aujourd'hui au Conseil. Ce rapport analyse les législations nationales et internationales et il apporte des éléments d'information recueillis auprès de nombreuses sources, dont les réponses à un questionnaire adressé aux parties concernées.

Le rapport souligne que le droit international humanitaire fournit un cadre universel solide à la protection et la promotion du droit à la vie privée, y compris dans le cadre de la surveillance intérieure et extraterritoriale, l'interception des communications numériques et le recueil de données personnelles.

« La pratique de nombreux États révèle néanmoins une absence délibérée de législation nationale appropriée et de mise en œuvre, ainsi qu'une faiblesse des protections associées à la procédure et une inefficacité du contrôle », a souligné Mme Pansieri. « Tout cela contribue à une impunité qui est monnaie courante en matière d'interférence arbitraire voire illicite dans le droit à la vie privée ».

Mme Pansieri a toutefois reconnu que la surveillance électronique des communications peut être légitime du point de vue du maintien de l'ordre et de la sécurité, à la condition expresse que cela se fasse dans le respect du droit.

## Le HCR décerne la distinction Nansen à un groupe colombien de défense des droits de la femme



**12 septembre** - L'agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a désigné vendredi un groupe de femmes colombiennes comme lauréat de l'année de la prestigieuse distinction Nansen pour les réfugiés pour le travail réalisé auprès des survivantes de déplacements forcés et d'abus sexuels dans le port délabré et hanté par la violence de Buenaventura, sur la côte pacifique.

Les bénévoles du groupe de défense des droits de la femme, Red Mariposas de Alas Nuevas Construyendo Futuro, plus connu sous le surnom de Papillons, se voient récompensées pour leur travail altruiste ayant permis d'aider plus de 1000 femmes et leurs familles à Buenaventura, le principal port maritime de Colombie.

« Ces femmes réalisent un travail extraordinaire dans un contexte extrêmement difficile », a déclaré le Haut-Commissaire

des Nations Unies pour les réfugiés, António Guterres. « Elles œuvrent quotidiennement pour soigner les blessures des femmes et des enfants de Buenaventura et elles mettent leur propre vie en danger pour cela. Leur bravoure dépasse les mots ».

Avec 5,7 millions de personnes déplacées, la Colombie en compte plus que tout autre pays, hormis la Syrie. C'est à Buenaventura plus que dans tout autre endroit du pays que se ressentent le plus intensément les ravages résultant de cinq décennies de conflit armé. Cette ville portuaire industrielle connaît l'un des taux de violence et de déplacement les plus élevés en raison des rivalités entre groupes armés illégaux, et les femmes sont souvent leurs cibles. Les groupes violentent les femmes et les enfants pour montrer leur pouvoir et pratiquent fréquemment la torture, le viol ou l'assassinat pour se venger.

« La situation à Buenaventura illustre l'impact dévastateur du conflit sur les familles et à quel point le travail des Papillons est essentiel », a expliqué M. Guterres. « Dans leurs guerres de territoires, les groupes armés illégaux à Buenaventura visent à détruire le tissu social des communautés. Ils violentent les plus vulnérables en agressant sexuellement, en enlevant et en assassinant. Les bénévoles des Papillons prennent les personnes déplacées et les victimes d'abus sous leurs ailes et les aident à reprendre leur vie en main et à faire valoir leurs droits ».

Dotées de peu de ressources, les femmes effectuent leur travail en circulant à pied, en bus ou en mobylette. Prenant le plus de précaution possible, elles parcourent les quartiers les plus dangereux pour aider les femmes à accéder aux soins médicaux et à signaler les crimes. Ce travail au cœur même des communautés les aide à atteindre les femmes les plus vulnérables tout en attirant le danger et les menaces de la part des groupes armés illégaux.

Les femmes vivant dans les quartiers les plus pauvres de Buenaventura ont souvent peur de signaler la violence sexuelle et les rares femmes qui le font restent sans protection car elles vivent souvent près de leurs agresseurs. Restaurer la confiance est un processus lent et difficile. Les Papillons fonctionnent selon le principe de « comadreo » qui a une signification particulière dans la culture afro-colombienne, c'est-à-dire un mélange de respect, de confiance, de solidarité et de confidentialité.

Les ateliers de formation que les Papillons organisent pour transmettre des compétences et sensibiliser aux droits des femmes représentent la pierre angulaire de l'assistance fournie. Les femmes se réunissent dans ce cadre et, prenant conscience qu'elles ne sont pas seules dans leurs souffrances, elles retrouvent progressivement leur estime de soi et leur force.

L'Envoyée spéciale du HCR, Angelina Jolie, a fait l'éloge du travail des lauréates. Plaidant inlassablement pour que cesse l'impunité en matière de violence sexuelle en situation de conflit, Angelina Jolie affirme que le travail des Papillons permet de sauver des vies.

« Les membres du groupe puisent dans leurs forces de femmes pour aider des milliers de personnes vulnérables qui seraient sinon privées de droits et de protection. J'espère que l'attribution de cette distinction aidera davantage de personnes partout dans le monde à comprendre que nous devons changer d'attitude par rapport à la violence sexuelle et contribuer à mettre un terme à l'impunité pour ces crimes », a souligné Mme Jolie.

Les Papillons recevront la médaille de la distinction Nansen pour les réfugiés lors d'une cérémonie à Genève, en Suisse, le 29 septembre. Le groupe sera représenté par trois femmes : Gloria Amparo, Maritza Asprilla Cruz et Mery Medina.

La distinction, qui fête son 60ème anniversaire cette année, comprend une médaille commémorative et un prix d'un montant de 100.000 dollars offert par les gouvernements de Norvège et de Suisse pour financer un projet choisi par le lauréat. La distinction Nansen pour les réfugiés est décernée à une personne ou à un groupe en récompense pour le travail extraordinaire réalisé en faveur des personnes déplacées de force.

## L'UNESCO se félicite du bon résultat de l'exercice d'alerte au tsunami dans l'océan Indien



**12 septembre** - L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), a annoncé vendredi que le Système d'alerte aux tsunamis mis en place sous l'égide de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) dans l'océan Indien au lendemain de la catastrophe de décembre 2004 est opérationnel, suite à un exercice de simulation conduit par 24 pays riverains de l'océan Indien les 9 et 10 septembre.

Selon les premiers résultats de l'exercice d'alerte, tous les pays qui ont pris part au test de simulation ont reçu les messages en temps voulu et aucun retard dans la réception de ces messages n'a été relevé. Les bulletins d'alerte étaient émis par les prestataires régionaux de services relatifs aux tsunamis dans la région (Australie, Inde et Indonésie) et envoyés aux points focaux pour l'alerte aux tsunamis.

La plupart des pays impliqués ont mobilisé, avec succès d'après les données disponibles à ce jour, les autorités nationales d'alerte au tsunami, de gestion des catastrophes et les principaux services d'intervention d'urgence. Plusieurs pays ont également choisi de conduire cet exercice au niveau du grand public. L'Inde, Maurice et les Seychelles ont ainsi mené des exercices d'évacuation dans plusieurs zones côtières. L'évacuation du personnel et des touristes d'un hôtel a eu lieu à Maurice. Le rapport complet d'évaluation de cet exercice de simulation sera disponible en novembre prochain.

« Les images terribles du tsunami de 2004 sont encore dans toutes les mémoires. Dix ans après, ce nouvel exercice d'alerte montre que les efforts des pays riverains de l'océan Indien pour mieux se préparer à ce type de catastrophes portent leurs fruits. Le système d'alerte mis en place sous l'égide de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO est une avancée majeure de la coopération scientifique mondiale qui peut permettre de sauver des vies humaines », a déclaré la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, dans un communiqué de presse.

Cet exercice reposait sur un double scénario : la survenue, le 9 septembre d'un séisme d'une magnitude de 9,1 au sud de Java, en Indonésie. Le deuxième scénario prévoyait un tremblement de terre d'une magnitude de 9 se produisant le 10 septembre dans la zone de Makran au sud de l'Iran et du Pakistan. Dans les deux cas, il était prévu que ces séismes se traduisent par un tsunami affectant tout l'océan Indien.

Ce test visait à évaluer le bon fonctionnement des flux de communication entre les différents acteurs concernés, l'état de préparation des pays et la bonne marche des dispositifs d'urgence.

Au lendemain de la catastrophe de 2004, les pays riverains de l'océan Indien avaient manifesté la volonté de mettre en place un Système d'alerte aux tsunamis et d'atténuation de leurs effets dans l'océan Indien (IOTWS).

Grâce à l'appui de la Commission océanographie intergouvernementale (COI) de l'UNESCO, un Groupe intergouvernemental de coordination a été constitué en 2005 afin de fournir un mécanisme de gouvernance au nouveau Système, devenu opérationnel en 2011.

## Ban nomme le Ghanéen Mohammed Ibn Chambas Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest



**12 septembre** - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a annoncé vendredi la nomination de Mohammed Ibn Chambas, du Ghana, comme son Représentant spécial et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA). M. Chambas va remplacer Said Djinnit, d'Algérie, à qui le Secrétaire général exprime sa reconnaissance pour son dévouement et son leadership efficace à l'UNOWA.

M. Chambas apporte à ce poste une vaste expérience après une carrière longue et riche à la fois dans les institutions gouvernementales et internationales. Il a occupé plus récemment le poste de Représentant spécial conjoint Union africaine-ONU pour le Darfour et Chef de l'Opération hybride Union africaine-

Nations Unies au Darfour, et ce depuis le 20 décembre 2012.

De 2010 à 2012, M. Chambas a été Secrétaire général du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Avant cela, il a occupé les fonctions de Président de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) de 2006 à 2009, et Secrétaire exécutif de la même institution de 2002 à 2005.

M. Chambas qui est un ancien membre du Parlement du Ghana a aussi été Ministre adjoint des affaires étrangères du Ghana en 1987, et Ministre adjoint de l'éducation chargé de l'enseignement supérieur de 1997 à 2000. Entre 1991 et 1996, il était impliqué dans les efforts de médiation de la CEDEAO au Libéria.

Né en 1950, M. Chambas est titulaire d'une License en Sciences politiques de l'Université du Ghana. Il est aussi nanti d'une maîtrise et d'un doctorat de l'Université Cornell, ainsi que d'un diplôme de droit de l'Université Case Western Reserve, deux institutions se trouvant aux États-Unis.

## **Le HCR exhorte le Sri Lanka à cesser les expulsions de réfugiés et de demandeurs d'asile**



**12 septembre** - Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés (HCR) a exprimé vendredi sa préoccupation concernant la reprise des arrestations, détentions et expulsions de demandeurs d'asile et de réfugiés au Sri Lanka.

« Le HCR a appris qu'entre le 3 et le 11 septembre, 62 demandeurs d'asile pakistanais et 3 afghans avaient été arrêtés et détenus, 40 ont ensuite été expulsés. Depuis début juin, les autorités ont arrêté et détenu 328 réfugiés et demandeurs d'asile au total et expulsé 183 d'entre eux vers le Pakistan et l'Afghanistan », a expliqué le porte-parole du HCR, Babar

Baloch, lors d'une conférence de presse à Genève.

« Nous pensons qu'il y a encore 102 personnes relevant de la compétence du HCR en détention, dont 38 Pakistanais et 64 Afghans », a-t-il ajouté.

Lors d'une réunion avec des représentants du gouvernement au début du mois, le HCR avait reçu des assurances concernant la libération immédiate de tous les demandeurs d'asile et réfugiés arrêtés et détenus depuis juin.

« Si nous apprécions l'action rapide du gouvernement pour libérer 71 réfugiés et demandeurs d'asile pakistanais et 2 iraniens début septembre, toutes les personnes détenues n'ont pas été libérées et nous sommes consternés que les arrestations, détentions et expulsions aient repris », a indiqué le porte-parole.

Le HCR a exhorté le gouvernement à cesser toute arrestation et expulsion de personnes relevant de la compétence du HCR et à assumer ses responsabilités en vertu du droit international.

« Nous réitérons notre demande auprès des autorités pour qu'elles nous autorisent l'accès aux demandeurs d'asile détenus afin de pouvoir évaluer leurs besoins de protection internationale », a déclaré M. Baloch en ajoutant que le HCR se tient prêt à coopérer étroitement avec le gouvernement pour assister les réfugiés et les demandeurs d'asile dans le pays et leur trouver des solutions durables.